



**ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**

ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

PV DU CONSEIL D'ECOLE DU 27 FÉVRIER 2026

Lieu : Ecole de VIEILLEY

Début de la séance : 18h

Membres présents

Mme DEVAUX, KOPF, MARLINGE, MAUJEAN, SCHOENAUER, MARCHAND, BARBIER, (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes GILLET, GOUYER, JANEY, FLEURY, JEANNIER et M. MARCHAND, M. MAROTEL (représentant·e·s des parents d'élèves)

Mlle JEAN, Atsem remplaçante

M. VUILLIER (président du SIVOS)

Mme LEROY (vice-présidente du SIVOS)

M. ATTARD, président de l'APE

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mmes SENECHAL et PREVITALI (enseignantes)

Mmes DUMAS, GEHANT, ATTARD et MOUTENET (représentantes des parents d'élèves)

Mmes SAUVAGEOT et GERDY (Atsem),

M. CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL AABQARY-GENESTIER et BICHET (Rased)

Mme TISSOT, parent

Secrétaires de séance : Mme JANEY, Mme MAUJEAN

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs pour la rentrée scolaire 2026,
- Suivi des élèves,
- Santé et sécurité,
- Syndicat scolaire,
- Projets pédagogiques et APE,
- Questions écrites des parents.

Préambule : Rappel concernant le rôle du SIVOS - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Le SIVOS représente les collectivités (mairies de Bonnay, Merey, Vieilley, Venise, Palise). Le SIVOS permet à plusieurs communes de mutualiser des moyens financiers et humains. Dans une école qui scolarise les élèves domiciliés dans un seul village, souvent, c'est la mairie qui a la compétence scolaire.

Les missions du SIVOS :

- **Inscriptions des élèves à l'école** (lesquelles sont ensuite validées, ou non, par la directrice d'école)
- **Gestion des bâtiments scolaires** : construction, entretien, rénovation
- **Gestion budgétaire** : achat de mobilier, attribution de budgets de fournitures, budgets de sorties ; équipements pédagogiques et numériques
- **Organisation des services périscolaires** : cantine, garderie matin/soir, transports scolaires (selon les compétences transférées)
- **Gestion des personnels d'entretien et des ATSEMs** (agents en maternelle)

Le SIVOS ne gère pas le fonctionnement pédagogique de l'école et l'organisation interne de l'école, qui est sous la responsabilité de la directrice.

Les décisions pédagogiques, l'organisation des classes, les projets d'école, les répartitions d'élèves et les choix éducatifs relèvent exclusivement de l'Éducation nationale.

1. EFFECTIFS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026 :

	<i>Effectifs actuels</i>	<i>Effectifs prévus et annoncés En Novembre 2025</i>	<i>Effectifs prévus Mise à jour Février 2026</i>
PS	16	20	27
MS	22	16	17
GS	24	22	22
CP	15	24	25
CE1	32	15	16
CE2	25	32	32
CM1	22	25	24
CM2	20	22	22
Total	176	176	185

L'IEN a informé l'école et le SIVOS qu'une mesure de carte scolaire est envisagée pour la rentrée 2026, à la suite des effectifs annoncés en novembre 2025 (176 élèves). Les inscriptions des nouveaux élèves sont ouvertes ; l'accueil des parents pour le dépôt des dossiers aura lieu les 2 et 3 mars prochains.

La structure pédagogique est envisagée sur 8 classes, puis sur 7 classes en cas de fermeture :

Enseignant	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
classe 1	14	8							22
classe 2	13	9							22
classe 3			22						22
classe 4				25					25
classe 5					16	7			23
classe 6						25			25
classe 7							24		24
classe 8								22	22
	27	17	22	25	16	32	24	22	185

Enseignant	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
classe 1	27	5							32
classe 2		12	13						25
classe 3			9	16					25
classe 4				9	16				25
classe 5						25			25
classe 6						7	18		25
classe 7							6	22	28
	27	17	22	25	16	32	24	22	185

2. SUIVI DES ÉLÈVES

- **Les LSU** du 1^{er} semestre ont été communiqués fin janvier : du CP au CM2. 17% des familles n'ont pas encore visé le LSU. L'école n'a pas été sollicitée pour des problèmes de connexion, perte identifiant et mot de passe. La consultation par un parent seulement suffit pour être considérée comme effective. Ces familles sont à recontacter. Les classes de maternelle fonctionnent encore avec des livrets de progrès version papier.
- **Madeleine GENESTIER**, maîtresse spécialisée, travaille avec des élèves en difficultés sur temps scolaire. Les parents sont informés de cette prise en charge. Ses interventions ont commencé à la fin de la période 3 pour des élèves du CE1 au CM2. Pas de prises en charge en périodes 1 et 2.
- **Marion BICHET**, psychologue scolaire, peut venir observer un élève en classe sur demande des enseignantes, elle peut s'entretenir individuellement avec un élève sur autorisation des parents. Les parents peuvent également prendre contact avec elle si besoin : directement ou par l'intermédiaire de l'enseignante ou de la directrice. marion.bichet@ac-besancon.fr

Le SIVOS, qui participe au financement du RASED, demande si ses membres ont bien perçu les budgets alloués. La question sera posée.

- **pHARe** (programme d'actions pour lutter contre le harcèlement à l'école)
- **CM2** : Séance sur l'empathie et la prévention du harcèlement scolaire, avec Marion Bichet, Nadège Racine (infirmière du collège) et l'enseignante de la classe. Quatre séances sont prévues ; la première a eu lieu le vendredi 30 janvier, sous forme de quatre ateliers tournants en petits groupes (ex. : jeu des amitiés saines ou toxiques).
Objectif : favoriser des relations saines entre les élèves.
- **Questionnaire climat scolaire (nov./déc.)** : questionnaire complété par les élèves à partir du CE2 (62 élèves concernés), avec cette année la possibilité de choisir de donner ou non son nom. Beaucoup d'élèves ont choisi de donner leur nom (plus de 75 %). Le questionnaire a été élaboré par l'équipe enseignante à partir de celui proposé par le ministère. Globalement, il ressort un bon climat scolaire. Ce questionnaire a également permis d'identifier certains besoins.
- **Participation des CE1 au prix « Non au harcèlement » (janvier)** : réalisation d'une affiche (consultable sur le blog). Elle n'a pas été sélectionnée pour le concours national.
- **EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle)** : programme mis en œuvre depuis septembre 2025 pour toutes les classes, de la PS au lycée.
Chaque classe bénéficie d'au moins trois séances annuelles, menées par les enseignantes seules ou en coanimation avec les personnels sociaux et de santé de l'Éducation nationale, autour de trois axes :
 - Connaître et vivre avec son corps
 - Rencontrer les autres et construire des relations
 - Trouver sa place dans la société et être libre et responsable

Les objectifs sont adaptés à l'âge des élèves. Le programme intègre des principes tels que le consentement, le respect de l'intimité et l'égalité filles-garçons, en lien avec la lutte contre le harcèlement, le sexisme et les violences sexuelles.

Objectif : permettre aux enfants de s'épanouir, de se respecter et de respecter les autres, de se protéger et de se confier si nécessaire, en partenariat avec les parents.

- **Ateliers parents – sommeil, activité physique, alimentation** : le 16 décembre à Devecey. Très peu de parents présents. La directrice d'école et la psychologue scolaire étaient présentes. L'intérêt de l'atelier était discutable, moins instructif que celui sur les écrans l'année précédente. À réfléchir pour les prochaines années.
- **19 mars – prévention utilisation des écrans** : intervention de l'Équipe Mobilité Sécurité du Rectorat auprès des élèves à partir du CE2. L'intervenante donne des conseils sur les usages et les dangers des écrans, dans un cadre d'échanges et de liberté de parole.
- **Passages et maintiens** : début avril, les parents de CM2 reçoivent la décision du conseil des maîtresses concernant l'orientation de leur enfant pour la rentrée suivante ; début mai pour les autres classes. Réunion préalable avec les familles. Les décisions sont prises en conseil de maîtresses ; les parents peuvent faire appel.
- **École maternelle** : pas de maintien sauf décision validée par la MDPH.
- **Stages de réussite** : proposés pendant 4 demi-journées lors des vacances scolaires (octobre, février, avril et fin août) pour les élèves rencontrant des difficultés en maths ou en français.

3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

a. Interventions

Prévention santé bucco-dentaire : lundi 2 février, classe de Grande Section.

Séance animée par un prestataire mandaté par la CPAM sur le thème de l'hygiène dentaire (4 ateliers). L'intérêt des enfants a été manifeste. Ces interventions s'adressent uniquement aux classes de GS.

b. Visites médicales

- **PS** : visite de l'orthoptiste réalisée en début d'année scolaire
- **MS** : visites médicales par l'infirmière de PMI (en attente)
- **GS** : visites médicales avec le médecin scolaire (en attente)

c. PPMS et exercice d'évacuation incendie

Exercice interne attentat-intrusion : vendredi 14 novembre. La directrice accompagnée d'une parent observatrice a noté quelques dysfonctionnements sur le site de Bonnay ; le PPMS a été mis à jour en conséquence.

Exercice académique risque majeur – tempête : jeudi 27 novembre après-midi, bon déroulement.

Mise à jour des malles PPMS : remplacement du matériel de soins périmé et achat de piles pour les radios.

Un deuxième exercice incendie est prévu début mars.

d. Rapports sécurité

Plusieurs rapports ont été transmis. Le rapport du système d'extinction est encore manquant malgré une demande du SIVOS.

Le SIVOS indique que les vérifications sont faites, mais les rapports ne sont pas toujours transmis par les prestataires.

Rappel : les documents des visites de sécurité doivent être mis à disposition de l'école.

Rappel : toute personne (parent ou personnel) constatant une anomalie liée à la sécurité peut remplir une fiche de constat dans le registre Santé et Sécurité. Cette fiche est transmise sans délai aux autorités territoriales concernées et peut être retirée auprès de la directrice.

Un parent a demandé si cette fiche pouvait être utilisée pour signaler que la cour de Vieilley, non-fermée, présente des problèmes de sécurité. La directrice a confirmé que c'est possible.

L'équipe enseignante a également rappelé le passage régulier de personnes dans la cour avec leur chien, entraînant des problèmes de déjections canines. Le SIVOS a déjà interpellé le maire, qui a pris les mesures nécessaires.

4. SYNDICAT SCOLAIRE

Le budget global reste le même malgré la baisse des effectifs, la fermeture du site de Venise et un agent en moins. Cela s'explique par l'augmentation des coûts du périscolaire (baisse de la subvention CAF, participation des parents), des charges salariales des ATSEM (remplacements, évolutions salariales) et du coût de la vie en général.

Les budgets de fonctionnement de l'école sont maintenus : 43 € par élève pour le budget fournitures et 23 € par élève pour les projets pédagogiques.

Budget matériel informatique : 2 500 € annuels reconduits.

Travaux réalisés et prévus :

- **Investissement** : à Bonnay, remplacement de 4 radiateurs électriques dans la salle de motricité et prévision de changement de 2 volets roulants dans la salle de sieste (un drap noir sera installé en attendant).
- **Voirie** : rénovation de la voirie devant l'école de Bonnay à partir de l'automne 2026 ; la sécurité des enfants pendant les travaux sera à prévoir. 27 places de parking sont prévues aux abords de l'école.
- **Absence d'Internet dans la classe 5 à Bonnay** : demande d'intervention d'un professionnel par l'équipe enseignante et les parents pour régler ce problème persistant.
- **Vidéoprojecteur classe 4** : l'appareil est tombé. Une nouvelle installation est demandée, ainsi que le contrôle des installations pour les autres classes.
- **Subvention manuels scolaires** : demande de subvention supplémentaire pour l'achat de nouveaux manuels correspondant aux nouveaux programmes pour l'ensemble des classes.

Organisation des classes de maternelle

Avec 2 ATSEM à temps plein (au lieu de 3 jusqu'à l'année dernière), l'équipe enseignante souligne la difficulté de travailler avec un ATSEM en moins, alors que l'école compte toujours 3 classes. Le temps de présence du 3^e ATSEM (jusqu'à 10 h tous les matins) est jugé insuffisant.

Pour rappel, Morgane Larrivée n'a pas vocation à remplacer le travail des ATSEM : elle est APSH affectée par l'Éducation nationale auprès de Mme Kopf.

En réponse, le SIVOS demande le planning exact des personnes intervenant dans l'école afin d'identifier les manques et de réajuster éventuellement.

La directrice rappelle que seule l'école (placée sous sa responsabilité) décide du planning des ATSEM pendant les horaires scolaires, tandis que le SIVOS fixe les horaires de travail des agents qu'il embauche.

Parents et enseignantes souhaitent une augmentation du temps de présence du 3^e ATSEM afin d'assurer la qualité des apprentissages.

5. PROJETS PÉDAGOGIQUES

FIJAISV (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)

Jusqu'à présent, l'équipe enseignante demandait le contrôle du FIJAISV des parents accompagnateurs pour certaines sorties spécifiques. Ce contrôle va désormais s'étendre à l'ensemble des sorties scolaires.

- Problème : délais pour le contrôle du FIJAISV.
- Difficultés pour les parents nés à l'étranger : ils devront fournir un extrait d'acte de naissance. Les délais peuvent être plus longs et les contrôles ne sont pas toujours possibles.

Activités et projets

- **Cycle judo** : participation des classes de Vieilley en novembre/décembre et des classes de Bonnay en janvier/février. Financement par l'APE, que les enseignantes remercient.
- **Aisance aquatique (GS) et natation (CM2)** : les mardis après-midi, du 03/03/2026 au 05/05/2026, soit 8 séances. Financement par le SIVOS, en complément des budgets attribués.
- **Pagnozoo (CE1, CE2, CM1, CM2)** : décembre 2025, spectacle jugé décevant, ne sera pas renouvelé.
- **Maternelle au cinéma** : 3 séances pour découvrir des courts-métrages variés.
- **Projet Parc des Oiseaux (Ain)** : pour les 3 classes de Vieilley, en juin. Une réunion avec les parents est prévue le 3 mars pour présenter le projet. Prévu sur 2 jours et 1 nuitée sur place.
- **La fête du court-métrage** : travail sur des courts-métrages de qualité.
- **Cycle basket** : période 5 pour toutes les classes de la GS au CM2. Les séances sont gratuites, financées par la Fédération Française de Basket.

6. DIVERS:

APE

- **Fête des « gens qu'on aime »** : à venir, avec vente de sacs. Les dessins des élèves seront récupérés le 3 avril. Les bons de commande seront remis aux parents le 30 mars et devront être retournés pour le jeudi 23 avril. Thèmes choisis : les animaux de la ferme pour les classes de Bonnay et les oiseaux pour celles de Vieilley.
- **Kermesse** : prévue le vendredi 26 juin. L'APE renouvelle son appel à l'aide des parents pour l'organisation.
- **Remarques du SIVOS** : absence de nettoyage à l'école de Bonnay après la vente des sapins en décembre (aiguilles collées au sol). Le SIVOS demande qu'une bâche soit posée la prochaine fois pour protéger le sol. L'APE précise qu'un nettoyage a bien été effectué, mais qu'il était difficile et insuffisant. Une solution sera trouvée pour l'année prochaine.

Pas de questions écrites des parents.

Fin de la séance à 20h

Secrétaires de séance

Mme Janey Mme Maujean



La directrice

Mme Sensi

